

MAIRIE DE LIBREVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : 21 juin 2017
Appel d'offres : N° 004/ ML/2017
Nom du projet : CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA MAIRIE DU
DEUXIEME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE
Source de financement : MAIRIE DE LIBREVILLE

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres pour la **CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA MAIRIE DU 2ème ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE.**

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en un lot unique.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous, après obtention d'un ordre de recette à la porte B6 (Bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville) et paiement à la Recette Perception de la Mairie de Libreville d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Mairie de Libreville
Secrétariat du Directeur de Cabinet du Maire
Sis au deuxième étage
B.P : 44 Tel. : 06 24 74 56/06 03 26 04
1224 BOULEVARD TRIOMPHAL

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le lundi 17 juillet 2017 à 11 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 17 juillet à 12 heures** dans la salle du Conseil Municipal sise au 2ème étage de l'Hôtel de Ville.

**P. Le Directeur Général
du Budget et des Finances Publiques
Le Directeur Général Adjoint**



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : 21 juin 2017
Appel d'offres : N° 003/ ML/2017
Nom du projet : CONSTRUCTION D'UN CENTRE
PRESCOLAIRE A NZENG AYONG
Source de financement : MAIRIE DE LIBREVILLE

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres pour la **CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE A NZENG AYONG.**

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en un lot unique

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous, après obtention d'un ordre de recette à la porte B6 (Bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville) et paiement à la Recette Perception de la Mairie de Libreville d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Mairie de Libreville
Secrétariat du Directeur de Cabinet du Maire
Sis au deuxième étage
B.P : 44 Tel. : 06 24 74 56/06 03 26 04
1224 BOULEVARD TRIOMPHAL

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le lundi 17 juillet 2017 à 11 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 17 juillet à 2017 à 12 heures** dans la salle du Conseil Municipal sise au 2ème étage de l'Hôtel de Ville.

**Le Secrétaire Général de la
Mairie de Libreville**



Joseph MOUNDZIEGOU